

Outil d'aide à l'évaluation des risques professionnels

Notice d'utilisation

Mars 2011

Objectifs :

- vous aider dans la réalisation et la formalisation de l'évaluation des risques professionnels
- vous aider à créer une démarche dynamique avec l'ensemble des partenaires de l'entreprise pour favoriser la prévention

Siège social : 6 rue de la Symphorine BP 60503 / 62008 ARRAS Cedex
Tél. : 03 21 15 12 32 Fax : 03 21 15 12 34

Onglet « Unités de travail »



→ Cliquez sur l'onglet « UNITES DE TRAVAIL » en bas de page.

LISTE DES UNITES DE TRAVAIL

Numérotation	Identification	Date de création	Date de mise à jour
1			
2			
3			
4			
5			
6			

UNITES DE TRAVAIL / GRILLE D'EVALUATION / UT1 / UT2 / UT3 / UT4 / UT5 / UT6 / UT7 / UT8 / UT9 / UT10

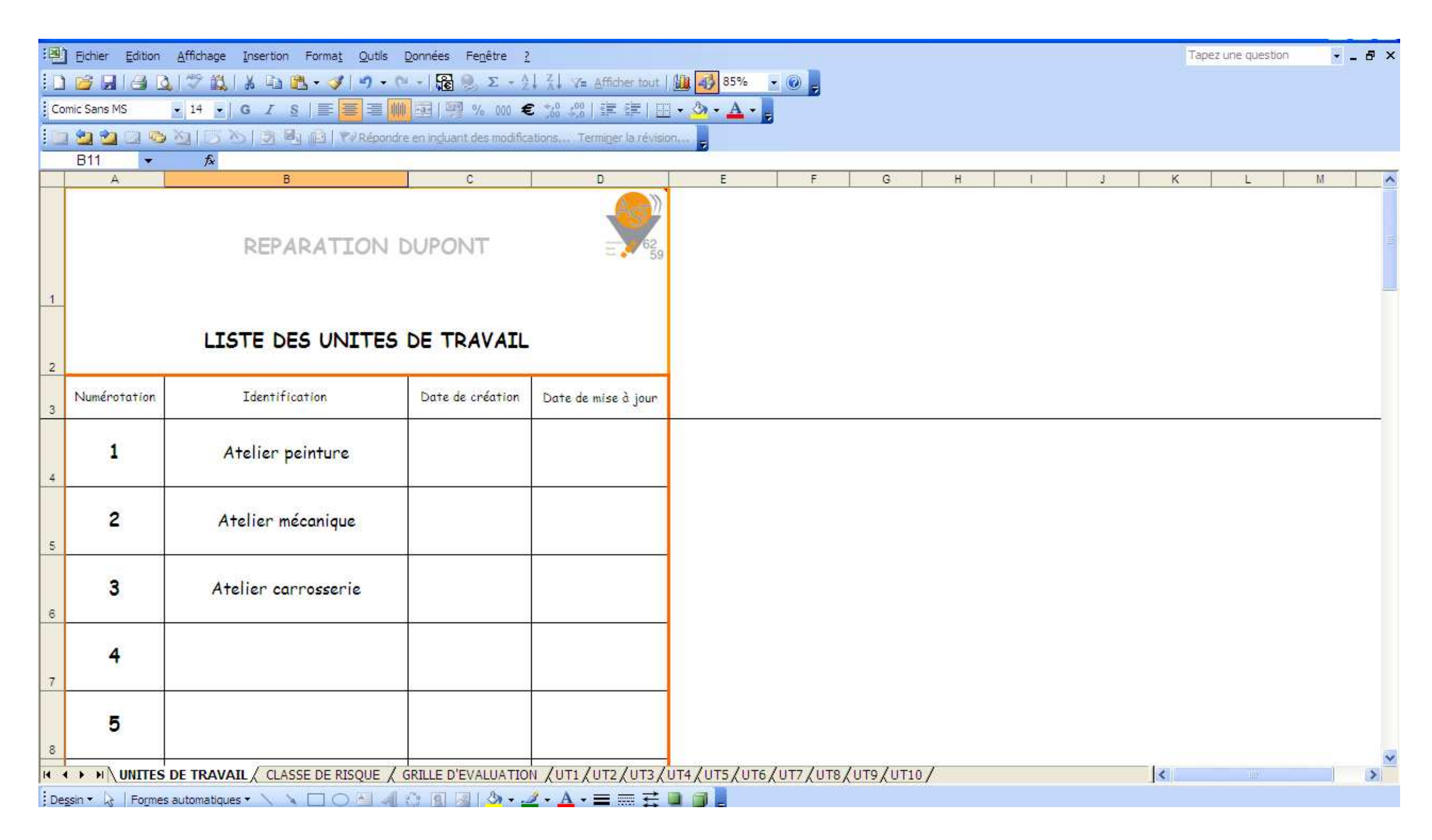
Indiquer le nom de votre entreprise pour commencer

Dans un second temps, indiquer les unités de travail que vous avez déterminées

Qu'est ce qu'une unité de travail (UT) ?

*Pour rappel, il est nécessaire de **définir des unités de travail** pour faciliter l'évaluation des risques. Une unité de travail est une unité où il existe <u>un ou plusieurs types de postes ou situations de travail présentant les mêmes caractéristiques, sur un même site géographique ou non</u>.*

Rentrer de cette manière, sous la cellule « Identification », la première unité de travail identifiée ; mettre les unes à la suite des autres l'ensemble des unités considérées pour cette étude (voir exemple ci-dessous).



REPARATION DUPONT

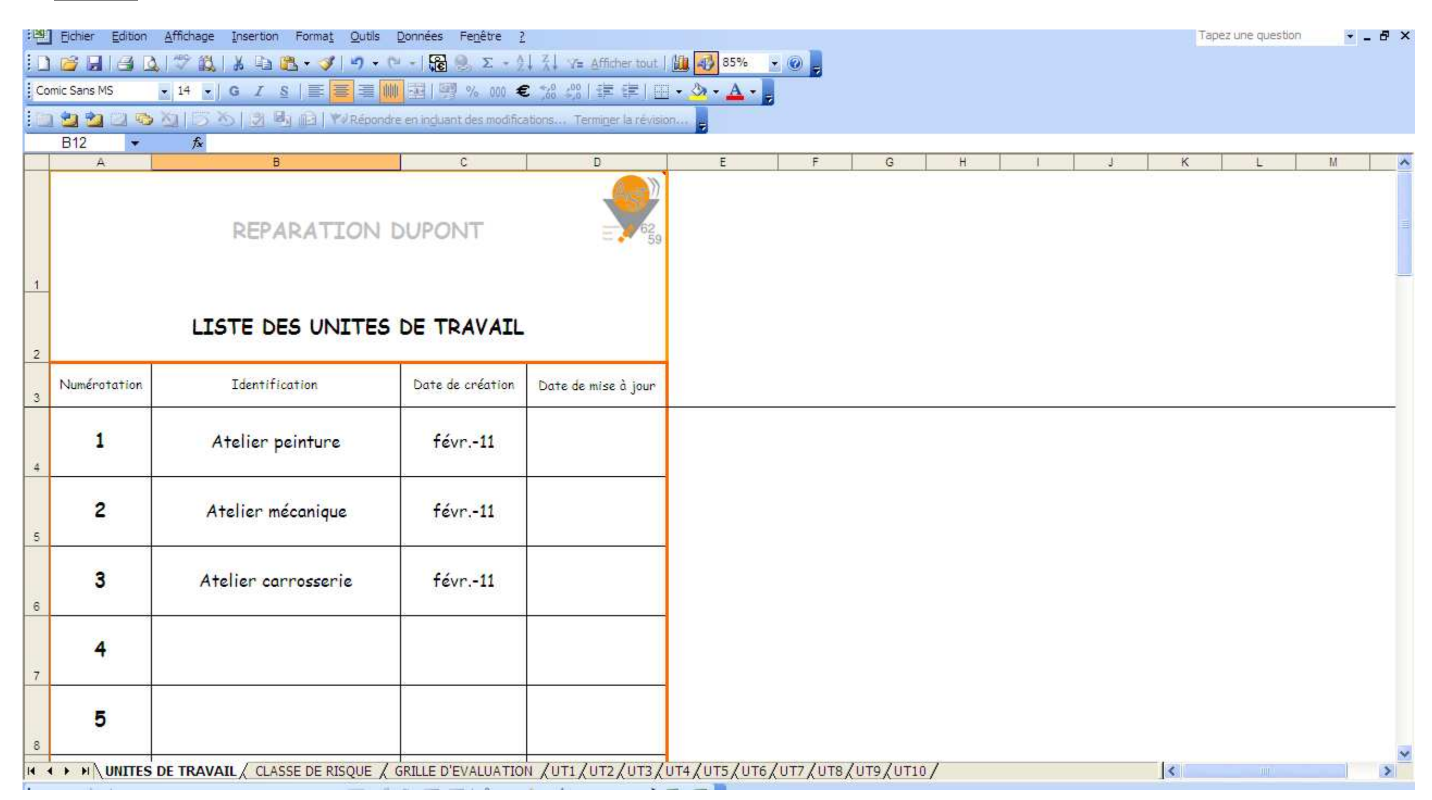
LISTE DES UNITES DE TRAVAIL

Numérotation	Identification	Date de création	Date de mise à jour
1	Atelier peinture		
2	Atelier mécanique		
3	Atelier carrosserie		
4			
5			

Après avoir clairement identifié les UT, renseigner la « Date de création » de l'étude du secteur considéré dans la cellule située à côté de l'unité de travail. Cette étape est valable lors de la création du document.

Dans le cas d'une remise à jour, la date de création sera remplie et vous devrez renseigner dans ce cas la « Date de mise à jour ».

<u>1er cas</u> : Création du document



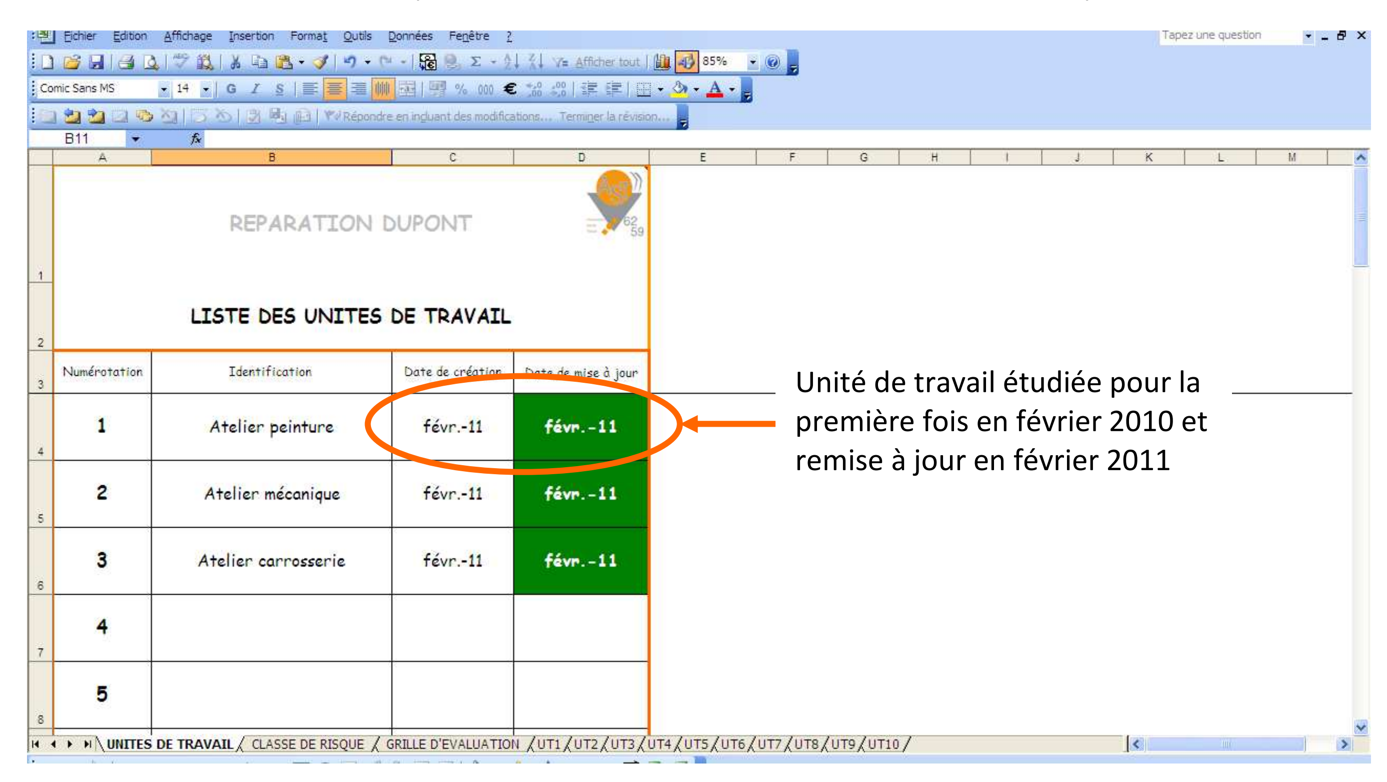
REPARATION DUPONT

LISTE DES UNITES DE TRAVAIL

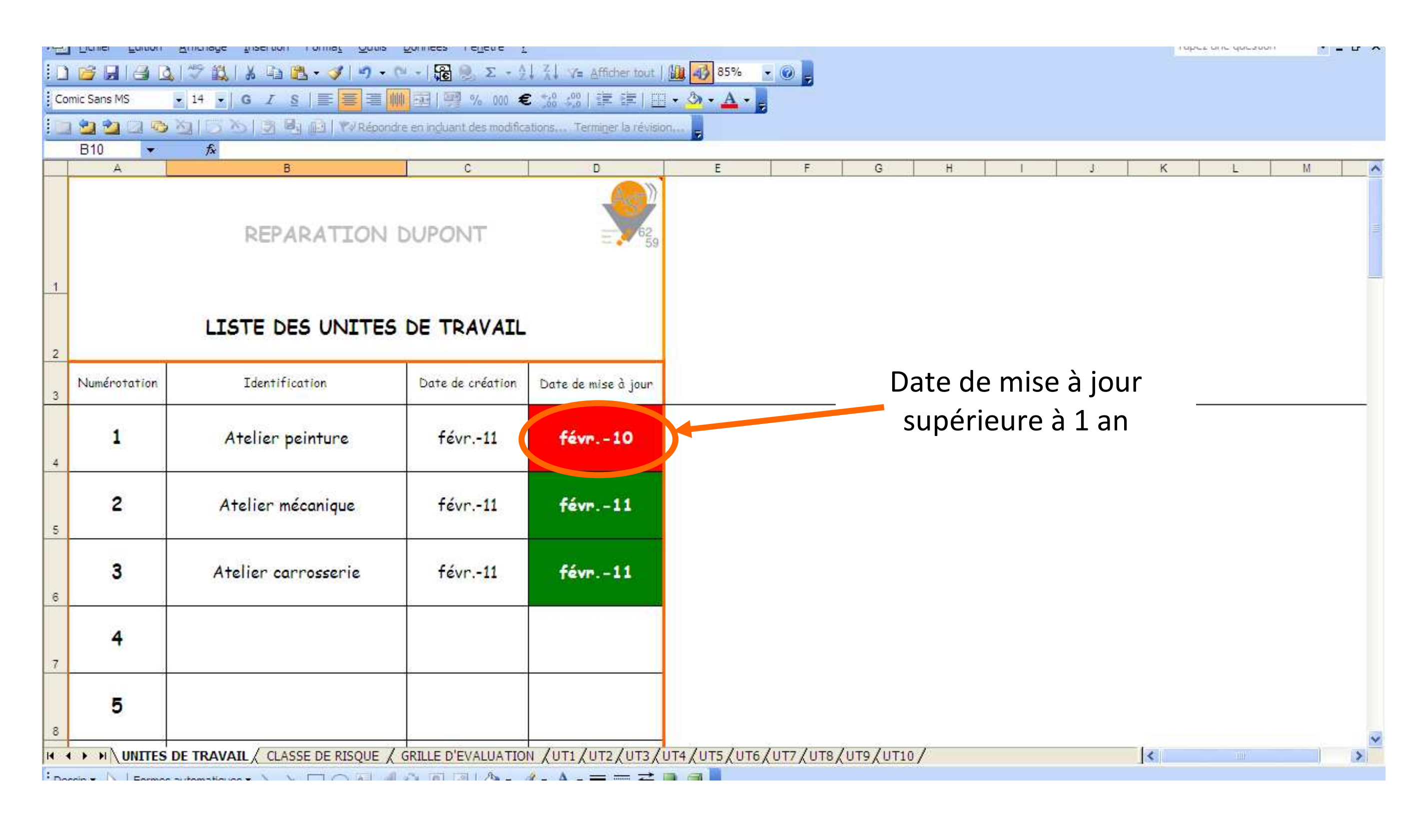
Numérotation	Identification	Date de création	Date de mise à jour
1	Atelier peinture	févr.-11	
2	Atelier mécanique	févr.-11	
3	Atelier carrosserie	févr.-11	
4			
5			

<u>2ème cas</u> : Mise à jour du document

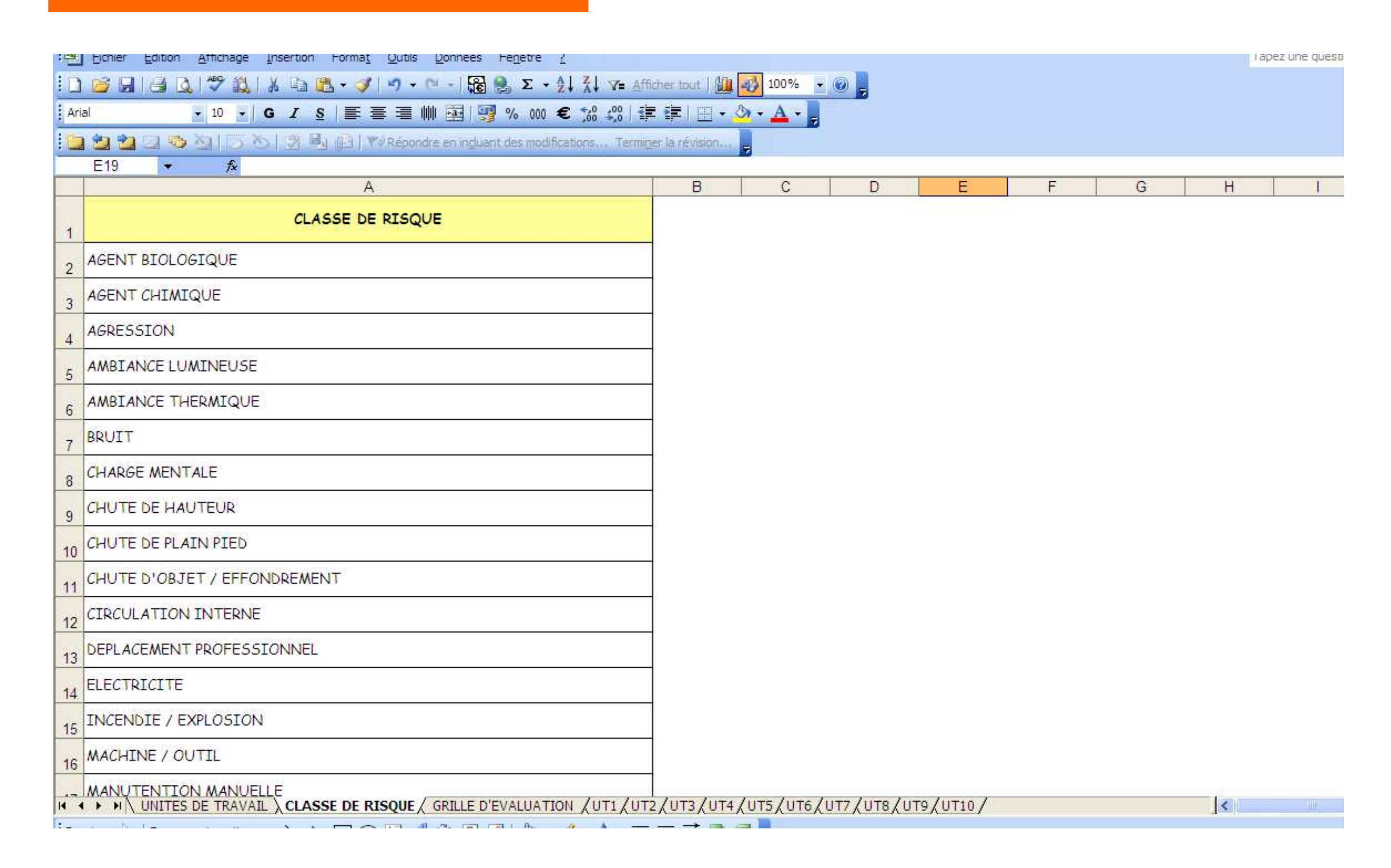
Pour rappel, le document unique doit être remis à jour annuellement et/ou en cas de modifications des installations (activités, implantation de nouvelles machines) dans votre entreprise.



<u>Remarque</u> : si votre dernière mise à jour du document est supérieure à 1 an, la cellule apparaitra en rouge. Cela signifie que vous devrez réactualiser votre document unique.



Onglet « Classe de risque »



Cet onglet a pour objectif de vous aider à identifier les classes de risque en fonction des tâches de travail identifiées (Pour infos, cf. ED 840 de l'INRS).

Cependant, cette liste est non exhaustive, vous pouvez la compléter en fin de liste.

Onglet « Grille d'évaluation »

Cet onglet a pour but de décrire les critères d'évaluation des risques afin de les hiérarchiser.

Les différents critères sont les suivants :

- **GRAVITE**
- **FREQUENCE D'EXPOSITION**
- **INDICE DE MAITRISE DU RISQUE**

Après avoir quantifié l'ensemble de ces paramètres, il apparaitra automatiquement un niveau de risque et un niveau de priorité (voir matrice de hiérarchisation des risques dans cet onglet).

Vous trouverez dans les pages suivantes la démarche complète d'évaluation lors de l'explication des onglets « UT ».

Onglet « UT »

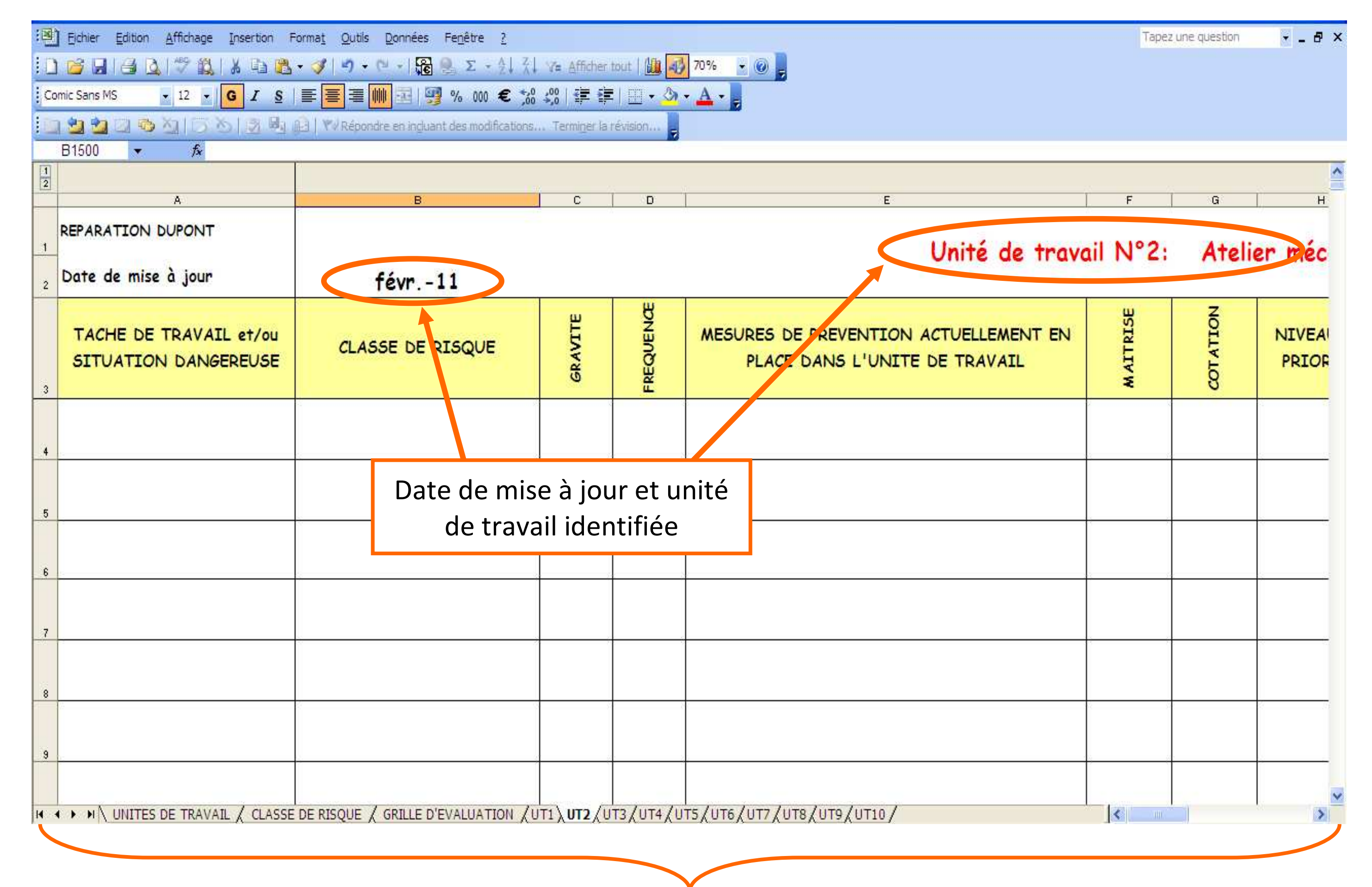


Tableau d'évaluation des risques professionnels

Dans l'onglet « UNITES DE TRAVAIL », vous avez renseigné les unités de travail et la date de création et/ou la date de mise à jour.

Si ces informations ont été remplies, elles apparaitront automatiquement dans le fichier.

→ **Nous prendrons ici comme exemple l'UT1 « Atelier mécanique ».**

PARTIE 1 : Analyse et évaluation des risques

REPARATION DUPONT				Unité de travail N°2: Atelier mécaniqu			
Date de mise à jour	févr.-11						
TACHE DE TRAVAIL et/ou SITUATION DANGEREUSE	CLASSE DE RISQUE	GRAVITE	FREQUENCE	MESURES DE PREVENTION ACTUELLEMENT EN PLACE DANS L'UNITE DE TRAVAIL	MAITRISE	COTATION	NIVEAU DE PRIORITE
Utilisation de clés à chocs	BRUIT	40	4	Mise à disposition de bouchons d'oreilles, affichage sur le risque bruit	0,5	80	PRIORITE 2
	VIBRATION	30	4		1	120	PRIORITE 1
1	2	3	4	5	6	7	

1 **Identification des tâches de travail / situation dangereuse** : Répertorier l'ensemble des activités des salariés de l'unité de travail considérée ;
Exemple étudié : Utilisation de la clef à chocs pour les mécaniciens

2 **Classe de risque** : Identifier les classes de risque aux différentes phases de travail par le biais du menu déroulant;
Exemple étudié : Bruit lié à l'utilisation de la clef à chocs

3 **Gravité** : Sélectionner le chiffre attribué à la situation de travail étudiée par le biais du menu déroulant ;
Exemple étudié : 40 (TRES IMPORTANTE / accident ou maladie pouvant entraîner la mort ou des séquelles lourdes : perte visuelle, perte auditive, paralysie...)

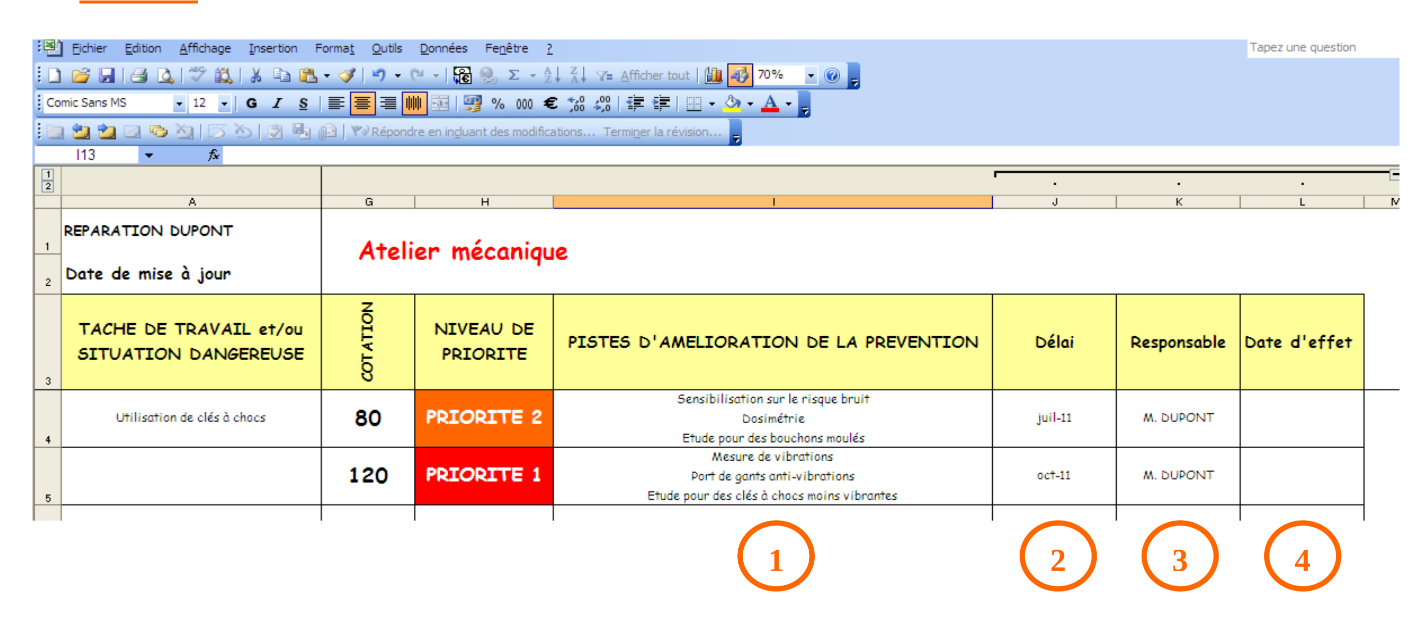
4 **Fréquence** : Sélectionner le chiffre attribué à la situation de travail étudiée par le biais du menu déroulant ;
Exemple étudié : 3 (utilisation régulière de cet outil : quelques jours par semaine)

5 **Mesures de prévention** : Identifier les mesures de prévention collective et/ou individuelle existantes dans votre entreprise et contribuant à diminuer le risque ;
Exemple étudié : Utilisation de bouchons moulés lors des opérations

6 **Maîtrise** : Appliquer une pondération en fonction des mesures de prévention identifiées : techniques, organisationnelles, humaines
Exemple étudié : 0,75 (une ressource technique contribuant à la maîtrise du risque)

7 **Cotation et niveau de priorité** : Après avoir rempli le niveau de maîtrise, la cotation et le niveau de priorité se remplissent automatiquement

PARTIE 2 : Plan d'actions



REPARATION DUPONT

Date de mise à jour

Atelier mécanique

TACHE DE TRAVAIL et/ou SITUATION DANGEREUSE	COTATION	NIVEAU DE PRIORITE	PISTES D'AMELIORATION DE LA PREVENTION	Délai	Responsable	Date d'effet
Utilisation de clés à chocs	80	PRIORITE 2	Sensibilisation sur le risque bruit Dosimétrie Etude pour des bouchons moulés	juil-11	M. DUPONT	
	120	PRIORITE 1	Mesure de vibrations Port de gants anti-vibrations Etude pour des clés à chocs moins vibrantes	oct-11	M. DUPONT	

*Pour rappel, après avoir quantifié la fréquence, la gravité et la maîtrise, une cotation et un niveau de priorité sont apparus ; ce niveau de priorité vous permet de **hiérarchiser** les actions à mettre en place (« priorité 1 » supérieure à « priorité 3 »).*

1 **Pistes d'amélioration** : Déterminer des actions de prévention que vous pourrez mettre en place pour diminuer ou supprimer le risque identifié
Exemple étudié : Mesures de bruit et sensibilisation des salariés pour le risque bruit

2 **Délai de réalisation** : Au moment de la rédaction de ce plan d'action, vous devrez déterminer un délai, c'est-à-dire fixer une date à laquelle vous projetez de réaliser cette action
Exemple étudié : Juillet 2011

3 **Responsable** : Identifier le responsable de la mise en place de l'action
Exemple étudié : Monsieur Dupont

4 **Date d'effet** : Acter la date exacte où cette mesure a été mise en place